

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 550

présenté par
M. Berville

ARTICLE 9

Rédiger ainsi le début de la seconde phrase de l'alinéa 4 :

« L'État et les autres personnes publiques... *(le reste sans changement)* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.